Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 32 (1995)
Heft: 1200

Artikel: Comparaison : imposition gaz et mazout
Autor: Delley, Jean-Daniel
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1015378

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

SORTIR DU NUCLÉAIRE

Le moratoire ne suffira pas

Voilà bientôt dix ans, les Genevois ont ancré dans la constitution cantonale leur opposition à l'énergie nucléaire, signant ainsi l'arrêt de mort du projet de Verbois. Et sur la base de ce mandat, les autorités guerroient inlassablement contre le surgénérateur de Creys-Malville en France voisine.

(*jd*) La réalité montre que Genève, comme les autres cantons romands à l'exception du Valais, consomme plus d'électricité qu'il n'en produit. Pour couvrir ses besoins, le canton s'approvisionne auprès de l'Energie de l'Ouest-Suisse (EOS), dont il est par ailleurs actionnaire. Or EOS a investi dans le parc nucléaire suisse et français, si bien que les Genevois antinucléaires dépendent de l'atome pour probablement un tiers de leur consommation électrique. Contradiction. D'autant plus que la Constitution exige des investissements énergétiques respectueux de l'environnement et axés prioritairement sur les économies et les énergies renouvelables.

Philippe Joye, le nouveau patron du Département des travaux publics et de l'énergie, prend plus au sérieux la Constitution et les problèmes énergétiques que son prédécesseur. Aussi a-t-il commandé deux études indépendantes pour en avoir le cœur net: Genève peut-il se passer du nucléaire? Les bribes de conclusion rendues publiques sont ambiguës: une diminution de la consommation coûtera cher et, sans intervention, la consommation croîtra de 45% au cours des vingt prochaines années.

Trois remarques:

- Jusqu'à présent, Genève et ses Services industriels (SIG) ne se sont pas distingués par une politique active et efficace en matière d'économie d'énergie, ignorant le mandat constitutionnel cantonal et ne mettant pas à profit le moratoire nucléaire fédéral. Ces deux études viennent donc à point pour relancer un débat qui s'est enlisé dans la polémique.
- Mais ces deux études ne sont pas disponibles sous prétexte que l'administration va les étudier ces prochains mois. Le procédé est inadmissible; cette rétention d'une information d'intérêt public empêche un vrai débat démocratique, en connaissance de cause, et ne fait que prolonger un conflit stérile entre les autorités et les milieux antinucléaires.
- Enfin, quand on parle de coût, il est facile d'effrayer le citoyen-consommateur-contribuable. Une analyse objective implique qu'on procède par comparaison: combien les SIG ont-ils investi ces dix dernières années pour augmenter leur offre et combien pour promouvoir les économies? Et le prix à payer pour se libérer de l'énergie nucléaire doit être opposé aux coûts induits par une croissance constante de la demande. On pourra alors discuter sérieusement. Pour autant qu'il reste du temps, puisque nous sommes déjà à mi-temps du moratoire. ■

COMPARAISON

Imposition gaz et mazout

(*jd*) L'imposition de l'énergie représente un moyen commode pour alimenter les caisses de l'Etat. Tel n'est pas l'objectif du projet de taxe sur le CO_2 présenté par le Conseil fédéral, taxe à laquelle seraient soumis les agents énergétiques fossiles: il s'agit d'abord de freiner la consommation de ces agents dans le cadre de la lutte contre le réchauffement de l'atmosphère. Ce projet a suscité une levée de boucliers des milieux économiques, qui craignent une distorsion des conditions de concurrence avec l'étranger. Une comparaison internationale montre clairement la vacuité de cet argument.

Impôts sur l'huile de chauffage et le gaz en Europe

(TVA non comprise)

	Huile de chauffage	Gaz
	Centimes par KW	
Suisse	0,03	0,015
Autriche	0,22	—
Finlande	0,22	0,06
Belgique	0,23	—
Grande-Bretagne	0,33	—
Suède	0,55	0,3
Allemagne	0,62	0,3
Irlande	0,68	—
France	1,1	0,15
Hollande	1,12	0,19
Espagne	1,21	—
Danemark	4,03	—
Italie	5,81	2,54
Suisse, selon projet	0,4	0,36